REPUBLIQUE FRANCAISE *Commune de BRETTEVILLE-SUR-AY*

DEPARTEMENT

 MANCHE

 **CANTON**

 **CREANCES**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

L’an deux mil vingt deux le vendredi 28 janvier à 20h30, le Conseil municipal légalement convoqué, s’est réuni à la salle de la Mairie sous la Présidence de Monsieur Guy CLOSET, Maire.

**Etaient présents :** M. Guy CLOSET, Mme Isabelle EVE, M. Guy ADAM, M. Jean-Louis ADDE, M. Jean-Pierre LEHADOUEY, Mme Wandellina POULAILLER, Mme Maryvonne ENAULT, Mme Florence LEQUERTIER

**Absents excusés :** Mme Géraldine VALOGNES ( donne procuration à M. Guy CLOSET),
M. Gaëtan LE CORVEC ( donne procuration à M. Jean-Louis ADDE)

**Absents :** /

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Louis ADDE

**Approbation du compte-rendu du 17 décembre 2021.**

**1. Délibération concernant l’encaissement d’une quête de mariage**

Une quête a été donnée à l’occasion du mariage de Mme LETROUIT et
M. LELIEPVREà la bibliothèque municipale de Bretteville sur Ay d’un montant de 83,80 euros.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l’unanimité l’encaissement de cette somme attribuée à la bibliothèque et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents et actes relatifs à ce type de dons et lui donne tous pouvoirs à cet effet.

**2. Adhésion à la liste des communes concernées par le recul du trait de côte**

M. le maire présente les grandes lignes de la loi « climat et résilience » qui porte sur la lutte contre le dérèglement climatique et sur le renforcement de la résilience face à ces effets. Nous devons délibérer prochainement à ce sujet.

Notre commune fait partie de la liste élaborée par la DDTM. Un délai a été accordé par l’Etat pour délibérer à ce sujet.

**3. Préparation du budget 2022 : réalisations 2021 et orientations budgétaires 2022.**

M. le maire annonce les dépenses et recettes en fonctionnement et en investissement 2021.

Budget communal

Dépenses de fonctionnement : 237 588 €.

Recettes de fonctionnement : 344 023 €.

Dépenses d’investissement : 208 770 €.

Recettes d’investissement : 177 974 €.

Budget assainissement

Dépenses de fonctionnement : 36 793 €.

Recettes de fonctionnement : 36 223 €.

Dépenses d’investissement : 602 776 €.

Recettes d’investissement : 650 405 €.

**4. Point sur le dossier assainissement collectif à la plage**

Il ne sera pas demandé d’étude d’impact en terme de pollution des milieux par l’Agence de l’eau.

Des réflexions sont menées avec le Conseil Départemental pour une étude approfondie des disfonctionnements des assainissements individuels et pour le chiffrage d’un système de filtre à sable.

Cette étude pourra démontrer la nécessité d’élaborer un assainissement collectif à la plage.

**5. Avancement PLUi**

La réalisation du Plan Local d’Urbanisme intercommunal se poursuit.

Une réunion est prévue à Bretteville sur Ay le 23 février 2022.

**6. Démarrage des travaux de la médiathèque / informatisation**

Les travaux de terrassement ont commencé le jeudi 13 janvier 2022. Le terrassement était prévu à 0,60 m mais il a été nécessaire de terrasser plus profondément en raison d’un niveau d’eau constaté.

Compte tenu de ce constat, il est décidé de réencaisser avec un empierrement (80x200 ) sur 70 cm de hauteur pour un montant de 6 551,66 €.

Il est également proposé d’abaisser le mur en pierres existant pour une meilleure visibilité de la médiathèque.

Concernant l’informatisation de la médiathèque, une réunion a été organisée avec la BDM
( bibliothèque de prêt de la Manche ), les bénévoles de la bibliothèque et les élus. Il nous est conseillé de demander 3 devis pour le logiciel et les frais de mise en œuvre de l’informatisation. Une première étude se monte à 5 000 €.

**7. Poursuite des réflexions sur le bâtiment des logements communaux**

 L’analyse de décision sur la destination de l’ancienne école est à poursuivre selon deux options:

1. proposition à la vente à particulier pour une estimation de l’ordre de 180 000 euros.
2. Réhabilitation du bâtiment dans sa globalité en terme de performance énergétique, d’accessibilité et d’aménagements divers selon le plan de financement à établir:

- estimation du plan de rénovation

- identification et montants des diverses subventions pour ce type de projet

- estimation des loyers des deux logements

**8. Lancement des travaux réseaux eaux pluviales rue du Tennis**

Les travaux doivent débuter le 31 janvier 2022 avec l’entreprise Louise.

**9. Point sur le nettoyage du cours d’eau l’Ourmet, Mont Gauthier avec les propriétaires riverains**

Les propriétaires ont été contactés et informés qu’ils doivent entretenir le fossé dans leurs parcelles.

**10. Validation de la 1ère phase sur les concessions du cimetière**

30 concessions sont en état d’abandon dans le cimetière. Un panneau informe les familles concernées :« Ces concessions classées en état d’abandon font l’objet d’une procédure de reprise » ; prière de s’adresser à la mairie pour toute information.

Le conseil valide la procédure.

**11. Stationnement des tracteurs sur l’estran ; ( balisage et macarons 2022 )**

Les nouveaux macarons sont disponibles aux horaires d’ouverture de la mairie.

Un balisage avec chaînes et bouées va remplacer les poteaux côté St Germain

Il est demandé 15 € / macaron (règlement par chèque à l’ordre du Trésor Public ).

 **Travaux divers :**

* Les plateaux des entrées du Bourg ont été mesurés :côté plage, de 12 à 14 cm de hauteur et côté Montgardon : 10 cm
* Un busage a été réalisé derrière le mur en pierres de la future médiathèque
* L’effacement des réseaux « Charrière Delabres » est terminé ; les rues Rochemont et Union sont en cours
* Un contrôle des bornes incendie a été effectué par la SAUR (quelques travaux sont à prévoir)
* 2 fuites d’eau ont été constatées à la Tirelière et à la Quenaudière

Les tampons de l’assainissement collectifs ont été contrôlés :2 tampons sont recouverts de bitume. Il n’y a pas d’autres anomalies.

 **Questions diverses :**

* La Mairie de St Germain sur Ay nous a annoncé d’une menace de fermeture de classe dans leur l’école
* Le container de verre est resté sur le parking de la plage
* Wandellina Poulailler et Florence Lequertier ont parcouru les villages pour établir un classement des maisons illuminées :
	+ 1ère  Famille JOURDAINE
	+ 2ème Famille DEVOTS
	+ 3ème Famille PLAZEK/ ADAM
	+ 4ème Famille MALO
	+ 5ème  Famille SIMONET

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **G**uy CLOSET | Isabelle EVE | Guy ADAM |
| Jean-Louis ADDE | Jean-Pierre LEHADOUEY | Géraldine VALOGNES |
| Gaëtan LE CORVEC | Florence LEQUERTIER | Wandellina POULAILLER |
| Maryvonne ENAULT |  |  |